



Taux d'is pour une eurl à capital variable

Par **dwalalin**, le **09/05/2008** à **22:28**

Bonjour,

Je souhaite créer une EURL à capital variable (de 2.000 à 100.000 €) avec un capital social souscrit au départ de 20.000 €.

Pourrais-je profiter du taux d'imposition à 15% sur les bénéfices jusqu'à 38.000 € sachant que ce taux est réservé au société dont le capital social est totalement libéré (je précise que mon apport en capital de 20.000 € est en numéraire et sera totalement libéré dès le départ).

Par **Thierry Nicolaidès**, le **13/05/2008** à **15:36**

Vous allez pouvoir en bénéficier normalement

Bonne chance dans votre projet